



D 2024-055

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre le 8 octobre à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 4 octobre 2024.

Présents : Marc FLEURY, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé : Odile CHALAMEL donne pouvoir à Amandine PAGET, Pierre-Damien GALENE donne pouvoir à Jérôme GINOLLIN

Absent : Céline ROCH EUVRARD

Assiste à la réunion : Christophe MAREC

Secrétaire de séance : Amandine PAGET

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrage exprimés : 8
Ne prend pas part au vote : 0
Votes pour : 8
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Refacturation d'électricité à l'entreprise GREG CONSTRUCTION**Monsieur le Maire expose :**

Dans le cadre des travaux de rénovation du complexe des Nivéoles, la commune d'Aillon le jeune fournit à l'entreprise GREG CONSTRUCTION depuis le bâtiment de l'Europe de l'électricité.

Un compteur a été installé le 1 octobre 2024 pour connaître la consommation propre au chantier.

La commune refacturera mensuellement à l'entreprise **GREG CONSTRUCTION**, les coûts de fourniture électrique (consommation, utilisation du réseau de distribution et prestations techniques, taxes et contributions).

Une convention sera passée avec l'entreprise **GREG CONSTRUCTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Autorise le maire à signer la convention avec l'entreprise **GREG CONSTRUCTION**

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH



Le Secrétaire de Séance,

Amandine PAGET

Nombre de membres présents : 8
Nombre de membres absents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 8
Nb prend part au vote : 0
Voies pour : 8
Voies contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Refacturation d'électricité à l'entreprise GREG CONSTRUCTION

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre des travaux de rénovation du complexe des Nivôles, la commune d'Allion le jeune fournit à l'entreprise GREG CONSTRUCTION depuis le bâtiment de l'école de l'électricité.

Un compteur a été installé le 1 octobre 2024 pour connaître la consommation propre au chantier.